# **PROJET AUTONOMISATION DES FEMMES ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU SAHEL (SWEDD)**

Avril 2019

**REVISION DES CURRICULA HARMONISES POUR LA FORMATION INITIALE DES INFIRMIERS ET SAGES-FEMMES DE L’ESPACE FRANCOPHONE DE LA CEDEAO**

TERMES DE REFERENCE



# Contexte et justification

Selon le rapport sur les statistiques sanitaires 2014 de l’OMS, le risque pour un enfant de décéder avant son cinquième anniversaire est 8 fois plus élevé dans la Région africaine de l’OMS que dans la Région européenne. De même, près de 800 femmes meurent par jour de complications de la grossesse ou de l’accouchement du fait de l’iniquité d’accès aux soins de santé et le déficit criard en ressources humaine en santé qualifiée.

En effet selon l’OMS, alors qu’un médecin pour 1000 habitant est nécessaire pour couvrir à minima les besoins sanitaires d’une population, l’Afrique subsaharienne compte 0,8 soignants pour 1000 habitants, contre 6 pour 1000 au moyen orient et 10,3 en Europe. Les besoins actuels en ressource humaine en santé à travers le monde sont estimés à 4 millions dont, un million pour l’Afrique subsaharienne.

Le déficit en ressource humaine en santé en Afrique qui constitue l’élément central des systèmes de santé ne permet pas à ceux-ci de répondre de façon adéquate aux besoins de santé des populations. Ce déficit est par ailleurs aggravé par l’inadéquation entre la formation du personnel et les besoins des populations en matière de santé.

Face à cette situation et dans le souci de combler le gap en ressources humaines en santé dans l’espace CEDEAO, l’OOAS a entamé depuis 2006, un programme d’harmonisation des Curricula de formation dans tous les secteurs de santé en vue de renforcer l’adéquation entre la formation des ressources humaine en santé et les besoins des population en matière de santé, faciliter les reconnaissances mutuelles et résorber ainsi les déficit en favorisant non seulement la mobilité des ressources dans l’espace, mais aussi leur mutualisation.

C’est ainsi qu’en 2010, la 11ème Assemblée des Ministres de la Santé de la CEDEAO tenue à Freetown, en Sierra Leone a adopté une résolution portant approbation et adoption des Curricula harmonisés pour la formation de base des Infirmiers et Sages-femmes de l’espace francophone de la CEDEAO.

La mise en application par les pays desdits curricula de formation des Infirmiers et Sages-Femmes basés sur les méthodes pédagogiques de l’Approche Par Compétence (APC) a débuté en 2012. Dans sa mise en œuvre, des insuffisances ont été constatées et relevées par les institutions de formation. Ainsi, après plus de 5 ans de mise en œuvre de réforme régionale, une révision de son contenu serait nécessaire, afin de prendre en compte les insuffisances constatées lors du déroulement des enseignements et adapter son contenu aux besoins actuels.

Les présents termes de référence visent à recruter un Consultant individuel pour accompagner l’OOAS dans la révision des Curricula de formation de base des Infirmiers et Sages-femmes dans l’espace francophone de la CEDEAO

# Objectif général

Cette revue vise à améliorer le contenu technique et pédagogique des Curricula de formation de base des Infirmiers et Sages-femmes de l’espace francophone de la CEDEAO.

De façon spécifique, le travail vise à :

1. Proposer les outils et orientations pour conduire la revue des curricula harmonisés de formation initiale des Infirmiers et Sages-femmes ;
2. Orienter les pays dans la conduite des sessions de revue interne des curricula harmonisés;
3. Recueillir, centraliser et faire une analyse critique des insuffisances et difficultés identifiées par les pays dans de déroulement des Curricula harmonisés ;
4. Faire des propositions de modification en ce qui concerne la structure du programme de formation, l’organisation, les contenue techniques et pédagogique (objectif, contenus…), les horaires d’enseignement et les méthodes d’évaluation à la lumière des insuffisances relevées par les pays ;
5. Appuyer l’OOAS dans l’organisation et l’animation de l’atelier de validation des Curricula révisés ;

# Méthodologie

La revue des Curricula harmonisés de formation de base des Infirmiers et Sages-femmes sera conduite en deux étapes :

* La première étape relative à l’élaboration des outils et la revue interne par les pays, la collecte et l’analyse des propositions des pays et l’élaboration du draft de curricula révisé. Cette phase prendra aussi bien en compte les préoccupations et propositions d’amélioration des autres parties prenantes dans la formation des Infirmiers et Sages-femmes  notamment, les Ministères de l’enseignement supérieur, le CAMES, l’ICM, l’ICN, la FASFAF, l’OMS, l’UNFPA, le CRFPS, le WACN, le WAAS, Jhpiego, la SAGO, la JICA, les Ordres des Infirmiers et Sages-Femmes…).

Cette phase devra prendre en compte, la structure du programme de formation, l’organisation, les contenue techniques et pédagogique, les horaires d’enseignement et les méthodes d’évaluation, mais aussi toutes propositions pertinentes d’intégration ou de modification de module.

* La seconde étape sera consacrée à la finalisation et à la validation de la proposition de Curricula révisé. Celle-ci impliquera aussi bien l’ensemble des pays que des parties prenantes dans la formation des Infirmiers et Sages-femmes.

# Taches du consultant

Le consultant pour accompagner la révision des Curricula de formation de base des Infirmiers et Sages-femmes devra proposer des fiches/outils de collecte et d’analyse des informations à recueillir, proposer une méthodologie de travail. Il devra fournir une assistance aux pays pour faciliter les sessions de revue interne, recueillir, centraliser et faire une analyse critique les insuffisances et difficultés identifiées par les pays dans l’enseignement des Curricula harmonisés. Il devra aussi recueillir auprès des parties prenantes leurs contributions à l’amélioration des curricula harmonisés de formation initiale des Infirmiers et sages-femmes. Il devra pour se faire, conduire des missions dans les pays et auprès des partenaires. Il devra sur la base des forces, faiblesses ainsi que des suggestions faites, proposer un draft des curricula révisés qui sera soumis à la validation des pays et des partenaires. Il devra par ailleurs, faciliter l’étape de la validation et soumettre à l’OOAS le document validé.

# Livrables du consultant

A la fin de la consultation, le consultant devra délivrer à l'OOAS :

1. Un rapport mission, avec une synthèse des forces et faiblesses des Curricula harmonisés, y compris les insuffisances relevées par les parties, ainsi que les propositions d’amélioration et recommandations ;
2. Un draft de curricula révisés intégrant les propositions pertinentes des parties, à soumettre à la validation des parties ;
3. La version finale des curricula révisés après la validation par les parties.

Le rapport et l’ensemble des documents devront être rédigés en français.

# Qualifications et expertises requises

Le Consultant doit avoir les qualifications et compétences suivantes :

* Avoir un niveau Bac +5 ou post universitaire en santé publique; planification et gestion des programmes, des institutions de formation et services de santé ;
* Avoir une expertise reconnue en pédagogie ;
* Avoir au moins 10 ans d’expérience dans la conception pédagogique et le développement des contenus de formation, incluant au moins 5 ans dans un pays en développement, à un niveau stratégique en rapport avec la formation des agents de santé (infirmiers et sages-femmes) et particulièrement dans les domaines d’accréditation des formations, d’évaluation et élaboration des normes, réglementation et des pratiques des écoles de santé ;
* avoir une bonne connaissance du système de formation des agents de santé dans l’espace CEDEAO ;
* Avoir des capacités de facilitation dans une équipe multidisciplinaire ;
* Avoir un bon esprit d’analyse et de synthèse ;
* Avoir une parfaite maîtrise du français. La maîtrise des autres langues officielles de la CEDEAO (Anglais, portugais) sera un atout.
* Avoir une connaissance des pays cibles du projet et une maîtrise de l’outil informatique pour les traitements de texte et l’analyse des données, bases de données Excel et Access, sera un atout.

# Durée de la consultation

La durée de la consultation est de soixante jours (60) jours à partir d’Août 2019.

# Pièces à fournir et délais de dépôt des dossiers de candidature

Les candidats intéressés sont invités à soumettre un CV détaillé et signé accompagné des documents justifiant les expériences et les diplômes qui y sont mentionnés

Les candidatures doivent être transmises par mail aux adresses ci-dessous au plus tard à la date limite indiquée dans l’avis à manifestation d’intérêt.

**Directeur Général**

**Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS)**

**175 Avenue Dr. Ouezzin Coulibaly**

**01 BP 153 Bobo-Dioulasso 01**

**Burkina Faso**

**E-mail:** [**offres@wahooas.org**](mailto:offres@wahooas.org) **ou** [**wahooas@wahooas.org**](mailto:wahooas@wahooas.org)

1. **CONDITIONS D'ENGAGEMENT**

La mission de consultation sera financée par l’Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS), sur les fonds du Projet SWEDD. Les taux des honoraires seront appliqués conformément aux règles de la CEDEAO.

Un contrat de consultant contenant, entre autres, les honoraires de consultation et les délais des produits livrables sera établi entre l’OOAS et le consultant sélectionné conformément aux directives de la Banque mondiale.